

## Lettre aux professeurs d'arts plastiques

Mesdames et Messieurs,

En cette rentrée 2019, c'est une équipe d'inspection pédagogique régionale renouvelée qui s'adresse à vous. En effet, nous tenons à saluer Monsieur Michel Gravot, parti à la retraite au 1<sup>er</sup> septembre. Nous le remercions pour tout ce qu'il a apporté à notre discipline, son expertise, sa grande humanité. Les professeurs d'arts plastiques et nous-mêmes, ses collègues, garderons l'héritage de son animation de la discipline, de son attention constante aux personnes autant que de l'exigence de son regard sur l'enseignement des arts plastiques. Nous lui souhaitons une très heureuse retraite.

Nous souhaitons la bienvenue aux professeurs entrant dans l'académie, aux lauréats de concours et aux enseignants contractuels.

### LE PARCOURS DES ÉLÈVES

En cette rentrée, les choix des élèves pour une spécialité — et notamment d'arts plastiques — en classe de première ont révélé l'engagement des professeurs d'arts plastiques pour accompagner les parcours des élèves dans notre discipline.

Nous comptons sur vous pour consolider et renforcer cet engagement des élèves dans les arts plastiques, par votre implication dans l'aide à l'orientation.

Dès le collège, votre action sera déterminante dans leur appropriation d'un parcours personnel et choisi. Nous savons que vous œuvrez au quotidien pour leur réussite. Le travail que vous effectuez les conduit à éprouver l'art, en travaillant dans un même mouvement la pratique, la réflexion et la culture artistique. Nous savons tous que cette démarche ambitieuse, spécifique, marquée par les questions que posent les processus de création, est opérante et essentielle dans une formation globale et équilibrée de l'élève. La régularité du rendez-vous hebdomadaire avec les enjeux sensibles et culturels de la pratique artistique est la condition nécessaire au développement constant d'une pensée libre et élaborée chez l'élève. Enfin, sa construction comme individu autonome, pensant, responsable et solidaire reste l'ambition qui guide notre travail.

L'année écoulée a vu se mettre en place la réforme du lycée et de nouveaux programmes, marqués par la volonté de se placer dans la continuité du collège. Nous tenons à saluer l'investissement des professeurs d'arts plastiques enseignant en lycée dans la mise en place des réformes en cours et l'évolution des pratiques pédagogiques. Nous vous soutiendrons dans ce grand chantier via des temps de formation et d'animation. Tous les professeurs seront réunis courant décembre dans chaque département. Les professeurs de lycée le seront aussi lors de deux journées dédiées consacrées aux pratiques mises en jeu par les nouveaux programmes.

## L'ORAL

Le développement des compétences langagières à l'oral est une priorité nationale et académique. La logique même du grand oral du nouveau baccalauréat implique de préparer les élèves tout au long de leur scolarité. Cet oral doit être le lieu d'une parole singulière et personnelle. Vous avez à ce titre un rôle déterminant. En arts plastiques, les actes de parole marquent les différents temps du cours et du cheminement de l'élève. L'oral est nourri par l'expérience de l'élève : l'échange est le théâtre d'argumentations, de démonstrations, de découvertes, de prises de conscience. L'enjeu est alors pour l'enseignant de faire converger dans ces temps de verbalisation une spontanéité, de la communicabilité et de la pertinence dans le discours en train de se construire. Dans la communication collective s'instaure d'une part le partage d'une pensée sur le fait artistique et d'autre part le lien entre soi et le groupe, au bénéfice d'une éducation à l'altérité. De la régularité et de la qualité des temps de parole dépend le développement d'une attitude réflexive qui assure le passage de l'expérience à la connaissance, du faire au savoir.

## L'INNOVATION PÉDAGOGIQUE ET LA VALORISATION DE LA DISCIPLINE

Avec l'aide du groupe de professeurs formateurs que nous remercions ici vivement pour le travail effectué, le groupe de réflexion en arts plastiques (GRAP) a amplifié sans cesse sa contribution à la réflexion collective dans l'académie. Les rencontres entre pairs qu'il permet (notamment au sein de sous-groupes qui s'y sont constitués depuis deux ans) sont riches en cultures, en pratiques artistiques et en échanges pédagogiques. Ils méritent donc un plus grand rayonnement sur notre territoire. Nous espérons qu'ils se consolideront et que se constitueront de nouveaux groupes de proximité, afin de créer un réseau de réflexion toujours plus vaste dans notre discipline. Vous êtes tous invités à renforcer cette dynamique. Afin de maintenir une émulation collective autour des arts plastiques mais aussi de rendre plus visible le travail qui est le vôtre et de le valoriser, des projets d'envergure sont proposés cette année dans l'académie : un appel à contribution à l'initiative du GEP arts plastiques intitulé « [À plusieurs](#) » permettant d'engager les élèves dans des pratiques collectives, « Les arts plastiques s'exposent », une action sur laquelle vous aurez très prochainement des informations, le Festival « [Géophotographes](#) » qui invite les élèves à travailler leur regard sur leur territoire par la pratique de la photographie et enfin « Murmures d'histoires », partenariat avec le château de Versailles. Vous pourrez vous y inscrire en consultant notre site académique. Nous vous y encourageons vivement.

## L'ART ET LE NUMÉRIQUE

La réflexion doit s'engager, en arts plastiques, aussi bien sur une culture du numérique au service de la pédagogie, partagée par toutes les disciplines, que sur les enjeux proprement disciplinaires et artistiques des usages du numérique. L'actualisation des gestes et des pratiques qui en résultent ne signifie pas renoncer à la matérialité, mais s'inscrit davantage dans une hybridation des choix plastiques. C'est également l'ouverture à une culture numérique, artistique mais aussi transversale, qui œuvre à la construction du citoyen.

## L'ÉCOLE INCLUSIVE ET LA PRATIQUE ARTISTIQUE

La progression de chaque élève est l'une de nos priorités académiques, notamment à travers l'école inclusive. Nous tenons à souligner ici l'attention que nous devons aux élèves porteurs d'un handicap ou d'un trouble particulier pour leur permettre de suivre une scolarité en milieu ordinaire. Cela est d'autant plus important que les arts plastiques constituent un espace privilégié pour ce faire. La pratique exploratoire et la démarche de projet qui sont au cœur de nos programmes disciplinaires engagent l'élève à être acteur de ses choix, des moyens plastiques qu'il utilise et du chemin qu'il emprunte lors de la réalisation de son travail. En cela les arts plastiques jouent un rôle essentiel dans la construction et le développement personnel de l'élève. A travers la multiplicité des champs d'expérimentation offerts par la pratique artistique, l'organisation des espaces de classe pour mieux apprendre, les arts plastiques ne manquent pas d'atouts pour enrichir la prise en charge au plus près des besoins de chaque élève. L'enseignant, dans la construction et la variété des scénarios pédagogiques qu'il met en œuvre, prend part à une réflexion active liée à l'accueil des élèves à besoins éducatifs particuliers.

## LA FORMATION CONTINUE

Dans la continuité des actions de formation proposées au PAF, vous pourrez bénéficier d'une journée académique déclinée dans chaque département. Cette journée nous permettra de nous rencontrer et de réfléchir ensemble à certains enjeux majeurs de notre discipline : les nouveaux programmes du lycée et leur continuité avec les cycles 2 à 4, les actions permettant de créer une émulation dans l'académie et de rendre plus lisible le travail et l'engagement qui sont déjà les vôtres en arts plastiques.

La préparation au concours du CAPES interne a été maintenue ; ce stage, très riche, est un véritable lieu de réflexion et de formation continue. Nous ne pouvons qu'encourager les professeurs non titulaires à y demander leur inscription (en s'adressant à Madame Pacca, coordinatrice de la formation continue). La date de fermeture de l'inscription aux concours de l'enseignement est elle-même fixée au 10 octobre 2019.

## LE PPCR

L'évaluation et l'accompagnement professionnel des professeurs ont évolué. Dans le cadre du parcours professionnel, carrières et rémunération (PPCR) prend place le **rendez-vous de carrière**. Le temps d'entretien qui suit l'observation du cours par l'IA-IPR qui vient vous visiter est l'occasion de lui présenter un aperçu de l'ensemble de votre parcours, votre investissement dans et hors de la classe, les actions que vous conduisez ou auxquelles vous contribuez, les apprentissages et la production de vos élèves et la façon dont vous les valorisez. Le [Document de référence de l'entretien](#) peut être téléchargé, renseigné et remis lors de la visite. Nous vous encourageons à vous saisir de cette occasion de faire retour sur votre pratique. Vous évoquerez également comment vous vous êtes inscrit dans un continuum de formation. L'entretien avec votre chef d'établissement complète ce regard sur votre engagement au service de la progression de vos élèves.

## LA COMMUNICATION PROFESSIONNELLE

Nous vous rappelons enfin qu'il est indispensable de relever quotidiennement votre courrier académique. C'est la garantie d'une communication efficace et du maintien d'un lien professionnel très précieux entre nous.

UNE BONNE ANNÉE SCOLAIRE !

Au sein d'un groupe d'inspection d'arts plastiques renouvelé, Laurence Pocztar poursuit sa mission d'aide à l'inspection et, entre autres missions, la supervision des épreuves du baccalauréat.

Valérie Pacca coordonne la formation continue.

Toutes deux sont également formatrices académiques pour l'accompagnement des tuteurs de professeurs stagiaires.

Ce sont d'importantes charges, qu'elles assument avec engagement et efficacité et qui contribuent hautement à l'animation de la discipline dans l'académie.

Attentifs à votre investissement dans la construction du parcours de formation des élèves, nous vous assurons de notre soutien dans vos missions d'enseignement et de notre intérêt pour les initiatives que vous nous présentez lors de nos différentes visites en établissements. Désireux de travailler ensemble dans une confiance mutuelle, nous sommes mobilisés à vos côtés et restons à votre écoute tout au long de cette nouvelle année scolaire.

Veillez recevoir, Mesdames, Messieurs, nos très sincères salutations.

Marine Pillaudin,  
Stéphanie Sarmiento-Cabana,  
Christophe JouxteI,  
IA-IPR d'arts plastiques